




## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

N° : ..... 19/M/13751/BMA Valable jusqu'au : ..... 09/10/2029 Type de bâtiment : ..... Habitation (en maison individuelle) Année de construction : .. 1975 - 1977 Surface habitable : ..... 118.6 m <sup>2</sup> Adresse : ..... Impasse du Pimenée 15 Route du Pic du Midi 65310 HORGUES	Date (visite) : ..... 10/10/2019 Diagnostiqueur : .BARRAQUE Jean-Marc Certification : LA CERTIFICATION DE PERSONNES n°LCP 073 obtenue le 20/08/2017  Signature :
--	---

<b>Propriétaire :</b> Nom : ..... M. et Mme BARBET Frédéric et Emeline Adresse : ..... Impasse du Pimenée 15 Route du Pic du Midi 65310 HORGUES	<b>Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) :</b> Nom : ..... Adresse : .....
--	--

### Consommations annuelles par énergie

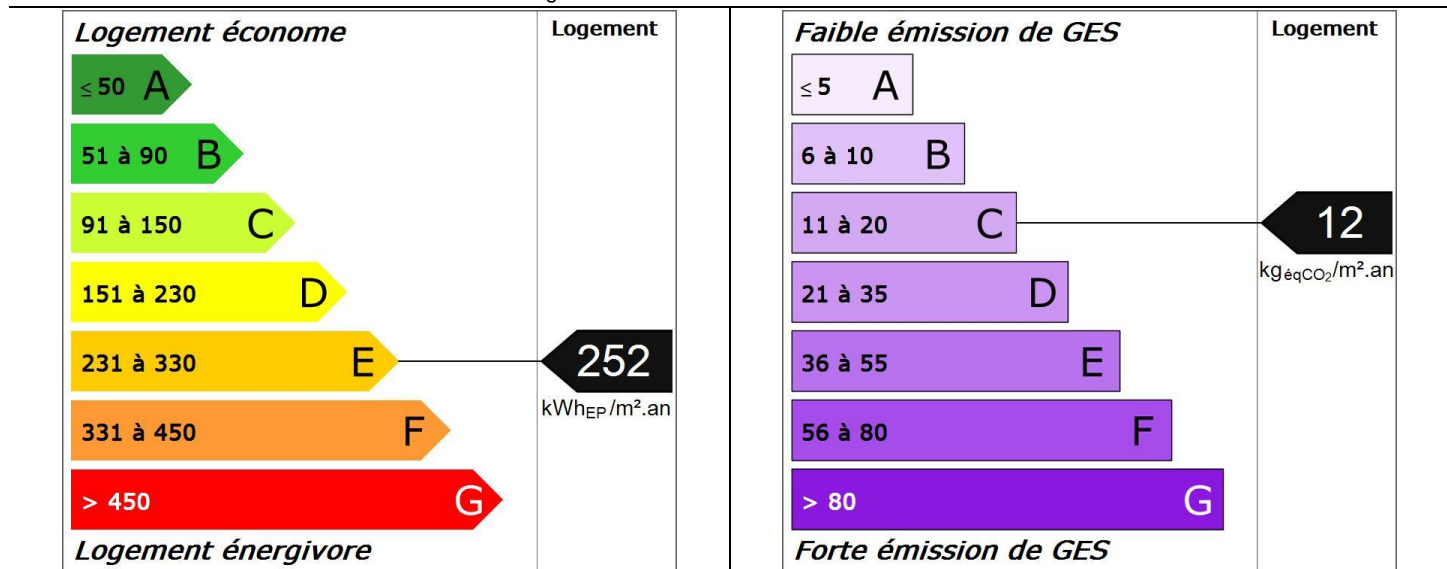
Obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, estimées à l'immeuble / au logement, prix moyens des énergies indexés au 15 Août 2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EF</sub>	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EP</sub>	
<b>Chauffage</b>	Electricité : 7 662 kWh <sub>EF</sub> Bois : 4 889 kWh <sub>EF</sub>	24 657 kWh <sub>EP</sub>	1 251 €
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Electricité : 2 038 kWh <sub>EF</sub>	5 258 kWh <sub>EP</sub>	223 €
<b>Refroidissement</b>	-	-	-
<b>CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS</b>	Electricité : 9 700 kWh <sub>EF</sub> Bois : 4 889 kWh <sub>EF</sub>	29 914 kWh <sub>EP</sub>	1 676 € (dont abonnement: 201 €)

<b>Consommations énergétiques</b> (En énergie primaire) <b>Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>	<b>Émissions de gaz à effet de serre</b> (GES) <b>Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>
--	---

Consommation conventionnelle : **252 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an**  
sur la base d'estimations à l'immeuble / au logement

Estimation des émissions : **12 kg<sub>éqCO<sub>2</sub></sub>/m<sup>2</sup>.an**



# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

## Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
<b>Murs :</b> Bloc béton creux d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (8 cm) Bloc béton creux non isolé donnant sur un garage Bloc béton creux d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (7 cm) Mur en construction bois 30cm d'épaisseur, isolé par l'extérieur <b>Toiture :</b> Dalle béton donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation intérieure (20 cm) Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (20 cm)	<b>Système de chauffage :</b> Panneaux rayonnants NFC (système individuel)  Poêle / Insert bois (système individuel)	<b>Système de production d'ECS :</b> Chauffe-eau électrique récent installé il y a moins de 5 ans, réseau d'eau isolé (système individuel)
<b>Menuiseries :</b> Porte(s) pvc avec double vitrage Porte(s) bois opaque pleine Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée et volets roulants aluminium Fenêtres oscillantes bois, simple vitrage Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 14 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée	<b>Système de refroidissement :</b> Néant	<b>Système de ventilation :</b> VMC SF Auto réglable après 82
<b>Plancher bas :</b> Dalle béton non isolée donnant sur un garage Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein Dalle béton donnant sur l'extérieur avec isolation intrinsèque ou en sous-face (10 cm)	<b>Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :</b> Non requis	

Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 41,2 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an  
(une partie des ENR reste non comptabilisée)

### Énergies renouvelables

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :  
 Poêle / Insert bois (système individuel)

### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

### Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

### Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

### Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

### Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

## Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

### Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

### Autres usages

#### Éclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

#### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

#### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

## Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. Conventionnelle	Effort d'investissement*	Économies	Rapidité du retour sur investissement*	Crédit d'impôt
Isolation du plancher Recommandation : En cas de travaux de réhabilitation importants avec rénovation des sols et si la hauteur sous plafond le permet, envisager la mise en place d'une isolation. Détail : Il ne faut pas mettre en place de revêtements étanches (chape ciment ou carrelage étanche, ...), ils induisent une surcharge de remontée capillaire dans les murs. Envisagez des chapes perméables à la vapeur d'eau et isolantes avec un drainage perméable du sol et des murs s'il y a des problèmes d'humidité.	213	€€	***	◆◆◆◆	30%
Installation d'un programmateur Recommandation : Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage. Détail : On choisira de préférence un programmateur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.	237	€€	*	◆◆◆	30%
Envisager l'installation d'une pompe à chaleur air/air Recommandation : Envisager l'installation d'une pompe à chaleur air/air. Détail : La pompe à chaleur air/air puise des calories dans l'air extérieur puis les transforme pour redistribuer de l'air chaud ou froid selon vos besoins dans votre logement. Conçus pour remplacer votre chauffage électrique, les systèmes air/air s'intègrent parfaitement dans votre habitat et allient performance énergétique et facilité d'usage. Réversibles, ils produisent à demande du chaud ou du froid, pour un plus grand confort, été comme hiver.	175	€€€	****	◆◆◆	-
Remplacement de l'ECS existant par un ECS thermodynamique Recommandation : Lors du remplacement envisager un équipement performant type ECS thermodynamique. Détail : Remplacer par un ballon type NFB (qui garantit un bon niveau d'isolation du ballon) ou chauffe-eau thermodynamique. Un ballon vertical est plus performant qu'un ballon horizontal. Il est recommandé de régler la température à 55°C et de le faire fonctionner de préférence pendant les heures creuses. Pendant les périodes d'inoccupation importante, vous pouvez arrêter le système de chauffe sanitaire et faire une remise en température si possible à plus de 60°C avant usage.	225	€€€	**	◆	-
Installation d'une VMC hygroréglable Recommandation : Mettre en place une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable. Détail : La VMC permet de renouveler l'air intérieur en fonction de l'humidité présente dans les pièces. La ventilation en sera donc optimum, ce qui limite les déperditions de chaleur en hiver	231	€€	**	◆◆◆◆	-

\* Calculé sans tenir compte d'un éventuel crédit d'impôt

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
* : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	◆◆◆◆ : moins de 5 ans
** : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	◆◆◆ : de 5 à 10 ans
*** : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	◆◆ : de 10 à 15 ans
**** : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	◆ : plus de 15 ans

**Commentaires** Le descriptif des procédés isolants mis en œuvre, découle des déclarations du propriétaire pour ce qui ne peut être vérifiable sans sondage destructif.

**Références réglementaires et logiciel utilisés :** Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêté du 17 octobre 2012, arrêté du 1er décembre 2015, 22 mars 2017, arrêts du 8 février 2012, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : [http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ou [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Nota : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LA CERTIFICATION DE PERSONNES - 25 rue Champenâtre 25770 SERRE LES SAPINS (détail sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) programme n°4-4-11)***

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4

Référence du DPE : 19/M/13751/BMA

# Diagnostic de performance énergétique

## Fiche Technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Données d'entrée	Valeurs renseignées
Généralité	Département	65 Hautes Pyrénées
	Altitude	352 m
	Type de bâtiment	Maison Individuelle
	Année de construction	1975 - 1977
	Surface habitable du lot	118.6 m <sup>2</sup>
	Nombre de niveau	2
	Hauteur moyenne sous plafond	2,5 m
	Nombre de logement du bâtiment	1
Caractéristiques des murs		Bloc béton creux d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (8 cm) Surface : 29 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,42 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
		Bloc béton creux non isolé donnant sur un garage Surface : 13 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un garage, U : 2 W/m <sup>2</sup> C, b : 0,9
		Bloc béton creux d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (7 cm) Surface : 62 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,47 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
		Mur en construction bois 30cm d'épaisseur, isolé par l'extérieur Surface : 26 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,16 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
Caractéristiques des planchers		Dalle béton non isolée donnant sur un garage Surface : 44 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un garage, U : 2 W/m <sup>2</sup> C, b : 0,5
		Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein Surface : 26 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un terre-plein, U : 0,37 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
		Dalle béton donnant sur l'extérieur avec isolation intrinsèque ou en sous-face (10 cm) Surface : 15 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,35 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
Caractéristiques des plafonds		Dalle béton donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation intérieure (20 cm) Surface : 71 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un comble fortement ventilé, U : 0,19 W/m <sup>2</sup> C, b : 0,8
		Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (20 cm) Surface : 15 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,19 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
Enveloppe	Caractéristiques des baies	Fenêtres oscillo-battantes pvc, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée Surface : 0,65 m <sup>2</sup> , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1, Masque lointain (15 - 30°)
		Fenêtres oscillo-battantes pvc, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée Surface : 0,65 m <sup>2</sup> , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (>= 3 m), Ujn : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
		Fenêtres battantes pvc, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Surface : 1,82 m <sup>2</sup> , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 1,9 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
		Fenêtres battantes pvc, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée et volets roulants aluminium Surface : 1,82 m <sup>2</sup> , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 1,9 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1
	Fenêtres oscillantes bois, orientées Ouest, simple vitrage Surface : 0,24 m <sup>2</sup> , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 4,7 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 4,7 W/m <sup>2</sup> C, b : 1	
	Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 14 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Surface : 4,2 m <sup>2</sup> , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 2,5 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,9 W/m <sup>2</sup> C, b : 1	
	Fenêtres battantes pvc, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée et volets roulants aluminium Surface : 3,64 m <sup>2</sup> , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 1,9 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1	
	Fenêtres oscillo-battantes pvc, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée Surface : 0,55 m <sup>2</sup> , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque, Ujn : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1	
	Fenêtres battantes pvc, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 20 mm et plus à isolation renforcée et volets roulants aluminium Surface : 1,82 m <sup>2</sup> , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 1,9 W/m <sup>2</sup> C, Uw : 2,2 W/m <sup>2</sup> C, b : 1, Masque lointain (15 - 30°)	

	Caractéristiques des portes	Porte(s) pvc avec double vitrage Surface : 1,85 m <sup>2</sup> , U : 3,3 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1 Porte(s) bois opaque pleine Surface : 1,27 m <sup>2</sup> , U : 3,5 W/m <sup>2</sup> °C, b : 0,9
	Caractéristiques des ponts thermiques	Définition des ponts thermiques Liaison Mur EXT SSol / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 3,3 m, Liaison Mur EXT SSol / Fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 3,3 m, Liaison Mur EXT Extension / Fenêtres Ouest : Psi : 0,2, Linéaire : 5,4 m, Liaison Mur EXT RdC / Fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 5,4 m, Liaison Mur EXT RdC / Fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 2 m, Liaison Mur EXT RdC / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 6,2 m, Liaison Mur EXT RdC / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 6,8 m, Liaison Mur EXT RdC / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 3,2 m, Liaison Mur EXT RdC / Fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 5,4 m, Liaison Mur EXT RdC / Porte : Psi : 0, Linéaire : 5,16 m, Liaison Mur LNC / Porte : Psi : 0,38, Linéaire : 4,67 m, Liaison Mur EXT SSol / Refend : Psi : 0,82, Linéaire : 2,5 m, Liaison Mur EXT SSol / Plancher SSol : Psi : 0,31, Linéaire : 14,35 m, Liaison Mur LNC / Plancher RdC : Psi : 0,39, Linéaire : 6,6 m, Liaison Mur LNC / Plancher SSol : Psi : 0,39, Linéaire : 6,6 m, Liaison Mur EXT RdC / Plafond : Psi : 0,07, Linéaire : 34,8 m, Liaison Mur EXT RdC / Plancher RdC : Psi : 0,31, Linéaire : 30,65 m, Liaison Mur EXT Extension / Plancher Extension : Psi : 0,45, Linéaire : 11,15 m
	Caractéristiques de la ventilation	VMC SF Auto réglable après 82 Qvareq : 1,7, Smea : 2, Q4pa/m <sup>2</sup> : 504,9, Q4pa : 504,9, Hvent : 66,5, Hperm : 9,7
Système	Caractéristiques du chauffage	Panneaux rayonnants NFC (système individuel) Re : 0,97, Rr : 0,99, Rd : 1, Rg : 1, Pn : 0, Fch : 0 Poêle / Insert bois (système individuel) Re : 0,95, Rr : 0,8, Rd : 1, Rg : 0,66, Pn : 0, Fch : 0
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau électrique récent installé il y a moins de 5 ans, réseau d'eau isolé (système individuel) Becs : 1834, Rd : 0,9, Rg : 1, Pn : 0, lecs : 1,11, Fecs : 0
	Caractéristiques de la climatisation	Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Des écarts peuvent exister entre les calculs du DPE effectués sur la base de conditions standards d'utilisation du bien et les conditions réelles de chauffe et d'utilisation de l'ECS.

- Les variations des conditions climatiques hivernales du lieu concerné entre les différentes années.
- Le comportement, les critères de confort et le nombre d'occupants dans le logement.
- La période réelle d'occupation du logement au cours de l'année.
- L'entretien du bâtiment et des installations
- Les défauts de conception du logement
- Le tarif des énergies, la grille de tarifs que nous utilisons est celle de 2015.

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
				Appartement avec systèmes individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés comptages individuels			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X				X		X

Pour plus d'informations :  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) rubrique performance énergétique  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)